

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 08-16/2025**

Date de convocation : 4 avril 2025

Date d'affichage : 4 avril 2025

Objet : Demande de subvention auprès de Valence Romans Agglo au titre du Fonds de concours petit patrimoine pour les travaux de rénovation de la fontaine, du parvis de l'église, de la statue du St Michel et de la façade de la mairie

L'an deux mil vingt-cinq et le huit avril à 21 heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Frédéric BERNE - Séverine CAPOGNA - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS

Absents, excusés : Ghislaine BARTHELON

Procurations : Ghislaine BARTHELON à Jérôme MALORON

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositifs de subvention mis en place par Valence Romans Agglo et notamment le Fonds de concours petit patrimoine pour le petit patrimoine mobilier et immobilier,

Considérant que le projet de rénovation de plusieurs édifices communaux non protégés mais à la valeur patrimoniale certaine, dont le coût prévisionnel s'élève au total à 37 484,24 € HT, est susceptible de bénéficier d'une aide de Valence Romans Agglo au titre du nouveau dispositif de Fonds de concours en faveur du petit patrimoine.

Considérant le plan de financement prévisionnel établi :

- Travaux :
 - o Façade de la mairie et mur d'enceinte : 18 005,90 € HT + 1 551,24 € HT
 - o Parvis de l'église : 6 147,47 € HT
 - o Nettoyage de la statue du St Michel sur l'église : 6 300 €
 - o Fontaine : 5 479,65 € HT
- Subvention du Conseil Départemental pour 50%, soit 18 742,12 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention auprès de Valence Romans Agglo concernant le projet de rénovation de plusieurs édifices communaux (mairie, parvis, statue, fontaine).

AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'octroi d'une subvention auprès de Valence Romans Agglo.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente décision

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 9 avril 2025

Le Maire



Pierre COLOMB